MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

LES MONUMENTS NATIONAUX

FICHE DE POSTE
2026-425

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(ses) handicapés(es)

N° CSP DE DIFFUSION (en cas de republication) :	**Paris, le 24/11/2026**
Intitulé du poste (F/H) : **Chef de projet - Pôle opérationnel Nord** Direction de la Conservation des Monuments et des Collections	**Catégorie statutaire :** A **Corps :** Ingénieur des services culturels **Code corps :** ISCP **Groupe RIFSEEP :** 3 **Grille CMN :** 4 **Métier cadre de gestion :** Expert

Domaine(s) Fonctionnel(s) : (Cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture - RMCC 2012)
Bâtiments – infrastructures

Emploi(s) Type : (cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture - RMCC 2012) INF04

Adresse administrative et géographique de l'affection :
Monuments Nationaux – 17 avenue de la Porte des Lilas, 75019 PARIS

Missions

Au sein du Pôle opérationnel Nord, dans le département de la Conservation et des Travaux de la Direction de conservation des monuments et des collections, le/la chef(fe) de projet se voit confier la responsabilité d'un ou plusieurs monuments. Il/elle contribue aux missions générales de maitrise d'ouvrage des opérations de restauration, d'aménagement, de réparation des monuments.

Il/elle participe à l'organisation administrative, financière et technique et est responsable du suivi sur site des opérations en tant que représentant de la maitrise d'ouvrage.

Basé à Paris, il/elle travaille en relation étroite avec le conservateur du monument et le référent collections, avec l'architecte en chef des monuments historiques, l'administrateur et les personnels techniques du monument.

ACTIVITÉS

En matière de suivi sanitaire :

- Contribution avec l'architecte urbaniste de l'Etat (AUE) et le conservateur des collections au suivi sanitaire général des monuments confiés ;
- Inventaire des besoins de travaux identifiés directement et/ou analyse des besoins identifiés par les administrateurs ;
- Participation aux réunions de prédéfinition des programmations pluriannuelles de travaux.

En matière d'opérations de réparation :

- Participation à la définition des besoins de travaux avec le conservateur des monuments nationaux - AUE, le conservateur des collections et les experts de la direction et support à l'établissement des dossiers permettant la consultation des entreprises ;
- Participation à la définition de l'enveloppe financière ;
- Élaboration des pièces administratives des dossiers de consultation des entreprises (AE, CCAP, RC, etc.) et aide à la rédaction des pièces techniques des opérations de réparation, en lien avec l'AUE maitre d'œuvre.
- Rédaction des pièces administratives des marchés de travaux ; Consultation des marchés de travaux ;

- Rédaction, consultation et suivi de tous les marchés connexes (BET spécifiques, AMO, etc.) ;
- Organisation des consultations d'entreprises et mise en place des marchés de travaux ;
- Suivi des travaux de réparation en tant que représentant de la maitrise d'ouvrage ;
- Représentation de l'AUE, en tant que de besoin, dans le suivi des travaux de réparation.

En matière d'opérations de restauration ou d'aménagement :

- Rédaction de programmes d'opérations par l'organisation de réunions d'avancement (ordre du jour et compte-rendu) associant les membres des directions concernées et l'administrateur du monument concerné ;
- Elaboration des cahiers des charges et contrats de prestations intellectuelles (études préalables, études de diagnostics, études de programmation, conventions, marchés de maitrise d'œuvre, AMO divers, etc.) ;
- Organisation des consultations des entreprises et mise en place des marchés de travaux ;
- Organisation de la concertation avec les autorités administratives dans le cadre des démarches d'obtention des différentes autorisations nécessaires et suivi de l'obtention des autorisations requises ;
- Suivi du déroulement des opérations et la bonne exécution des travaux (réunions de chantiers), en incluant la réception des Dossiers des Ouvrages exécutés. Suivi de l'année de parfait achèvement ;
- Suivi administratif et financier des marchés publics relatifs aux opérations, incluant la clôture des Décomptes Généraux Définitifs ;
- Suivi de l'archivage des dossiers post-opérationnels respectant les délais légaux, préparation des envois aux autorités administratives des DOE.

Les missions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités de service.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

- Niveau BAC+3 minimum ou expérience professionnelle de trois ans minimum dans un métier équivalent ;
- Connaissance de l'environnement juridique de l'exercice de la maîtrise d'ouvrage et de la commande publique
- Maîtrise du code des marchés publics et des CCAG travaux et MOE ;
- Connaissance des savoirs liés au patrimoine (techniques de restauration, matériaux, histoire) ;
- Maîtrise d'un budget et notion des coûts de travaux par corps d'état ;
- Connaissance du code du patrimoine.

Savoir-faire :

- Capacité à contrôler et à vérifier le bon déroulement des opérations de travaux en cours pour garantir un résultat optimal conforme aux objectifs assignés ;
- Prise de parole en réunion et argumentation d'une position ;
- Conduite d'une opération avec rigueur ;
- Lecture d'études et rédaction de comptes rendus ;
- Capacité à hiérarchiser et prioriser les besoins en fonction de la complexité, importance et sensibilité.

Savoir-être :

- Sens relationnel ;
- Rigueur dans la conduite des opérations de travaux ;
- Sens de la méthode et de l'organisation ;
- Réactivité.

Environnement professionnel :

Les Monuments Nationaux (MN) rassemble, depuis plus d'un siècle, le plus important réseau de sites et monuments de France, de la préhistoire à nos jours.

Fort de la richesse de ce bien commun, de la diversité des lieux et savoir-faire de ses équipes, il œuvre chaque jour pour conserver, révéler et transmettre ces patrimoines naturels et culturels à tous les publics.
En faisant dialoguer histoire, art et culture, il fait de ses monuments des lieux de connaissance, de création, d'émotion et de partage qui contribuent à renforcer le lien social.
Présidé par Marie Lavandier, les Monuments Nationaux est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture. Créé en 1914 sous le nom de Caisse nationale des monuments historiques et préhistoriques, il devient le CMN en 2000. Ses 1 500 agents ont accueilli plus de douze millions de visiteurs en 2025.

S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des ventes en boutique dans son réseau de libraire boutique, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, les ***Monuments Nationaux*** *sont un acteur de solidarité patrimoniale.*

L'établissement a par ailleurs pour mission d'assurer, la conservation, la restauration et l'entretien des monuments placés sous sa responsabilité.

Les Monuments Nationaux assurent également une mission d'éditeur public sous la marque Éditions du patrimoine. L'établissement contribue ainsi fortement à la connaissance et à la promotion du patrimoine.

Les monuments sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de développement domanial, touristique et économique.

Les directions du siège accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clefs : développement économique, éditorial, parcours de visite, programmation artistique et culturelle, affaires domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats, marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication, agence comptable, etc.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), Les Monuments Nationaux, disposent du double label :
« Label Egalité Professionnelle » *et le* ***« Label Diversité »*** *L'Etablissement s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement.*
Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement : signalement-culture@conceptrse.fr

Ou avoir fait l'objet de discrimination : https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/formulaire_saisine/

La Direction de la Conservation des Monuments et des Collections (DCMC) assure la mission générale de conservation des immeubles et meubles, la mission de maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement, de restauration et de réparation des monuments historiques appartenant à l'État, confiés ou appartenant aux Monuments Nationaux (MN), établissement public à caractère administratif placé sous le contrôle du ministère de la Culture. Le parc d'immeubles concerné comprend environ 100 monuments classés répartis sur l'ensemble du territoire dont un nombre significatif de monuments majeurs tels que l'Arc de Triomphe, le Monastère de Brou, la Sainte-Chapelle, les tours de Notre-Dame de Paris et de la cathédrale de Chartres, le Panthéon, les remparts de Carcassonne et d'Aigues-Mortes ainsi que de nombreux châteaux, abbayes et sites archéologiques.

La DCMC et, plus spécifiquement, son département de la Conservation et des Travaux assure l'ensemble des missions de programmation puis de réalisation des opérations des travaux portant sur l'ensemble du parc immobilier du MN depuis le début des études documentaires jusqu'au suivi et à l'achèvement des travaux. Ces missions portent également sur les activités annexes (aménagements, jardins, accessibilité, systèmes d'information, hygiène et sécurité/sûreté).

La DCMC est constituée d'une équipe de 75 personnes qui associe des architectes, des ingénieurs, des personnels scientifiques et techniques et des personnels administratifs, elle travaille en étroite collaboration avec les administrateurs des monuments et les autres directions du MN.

Liens hiérarchiques : Rattachement direct au Chef Opérationnel du Pôle Nord, dont le poste est basé à Paris.

Liens fonctionnels : Interactions avec les autres directions du siège de l'établissement, les administrateurs et les équipes des monuments, l'administration déconcentrée de l'Etat, architectes, BET, économistes, géomètres, entreprises, etc.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

- **Poste ouvert à tous statuts :** fonctionnaires de catégorie A (toutes fonctions publiques, merci de joindre votre dernier arrêté de situation administrative), et en contrat à durée déterminée à temps complet.
- Rémunération comprise **entre 41 192 € bruts annuels et 47 520 € bruts annuels** selon l'expérience sur un poste équivalent.
  La fourchette de rémunération mentionnée s'adresse uniquement aux agents contractuels. Pour les agents titulaires, la rémunération sera déterminée sur la base de la fiche financière que nous solliciterons auprès de leur établissement de rattachement, en conformité avec le cadre réglementaire en vigueur.
- Travail en horaires administratifs avec flexibilité sur les horaires et jours travaillés ;
- Site difficilement accessible aux personnes à mobilité réduite ;
- Permis B obligatoire, mobilité indispensable notamment lors des déplacements.

Envois des candidatures :
CV et lettre de motivation obligatoires (+ dernier arrêté de situation pour les candidats fonctionnaires) à envoyer **au plus tard le 24/12/2026** à l'attention de la Directrice des ressources humaines des Monuments Nationaux via notre logiciel de recrutement : https://cmn-career.talent-soft.com/offre-de-emploi/emploi-chef-de-projet-pole-operationnel-nord-h-f_425.aspx

Modalités de recrutement :
Les candidatures seront examinées collégialement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement.